

## Avec ADRI, c'est l'assurance de facturer avec des droits à jour !

### ADRI vous permet d'obtenir :

- les droits à jour de vos patients, et notamment, les situations spécifiques (CMU-C, AME, ACS, ALD, invalidité...), en particulier :
  - en l'absence de la carte Vitale ®,
  - ou en cas de carte Vitale non mise à jour.
- les coordonnées de vos patients (adresse postale) ainsi que leur organisme d'affiliation d'Assurance Maladie.
- l'information sur l'existence ou non d'un médecin traitant.



### Les avantages d'ADRI dans votre logiciel

- Récupération automatique des droits de vos patients
- Fiabilisation de votre facturation SESAM-Vitale, même en l'absence de la carte Vitale
- Gain de temps grâce à la réduction des rejets

### Comment se le procurer ?

Contactez votre éditeur de logiciel de facturation SESAM-Vitale pour la mise à jour.

### Contactez votre CPAM

Pour toute information, contactez votre Conseiller Informatique Service :

[cis@cpam-annecy.cnamts.fr](mailto:cis@cpam-annecy.cnamts.fr)

**0 811 709 074** Service 0,06 € / min  
\* prix appel